

COMMUNIQUÉ



AVENANT N°1 DE L'ACCORD DE DIALOGUE SOCIAL A LA RATP POUR LA CGT-RATP, LE COMPTE N'Y EST PAS !

A l'occasion des futures élections professionnelles prévues en fin d'année 2021, la Direction a souhaité réviser l'accord de droit syndical signé en 2018 par la CGT-RATP.

Le but pour la Direction étant de produire un avenant réduisant considérablement le nombre de CSE en passant de 28 CSE prévus par l'accord en vigueur à 13 CSE pour le mandat 2022-2025.

Pour la CGT-RATP, cette opération va mécaniquement et considérablement réduire le nombre d'Élu-es et Mandaté-es pouvant intervenir au plus près des salariés dans le contexte de l'ouverture à la concurrence du département RDS. Un projet libéral et absurde qui a d'ores et déjà des conséquences importantes dans toute l'entreprise. La représentation des salarié-es ne doivent pas être les variables d'ajustement.

La CGT-RATP n'a pas fait le choix de la politique de « la chaise vide » quand s'est ouvert une négociation de cette importance. Nos propositions pour renforcer la représentation locale n'ont pas été entendues à un niveau satisfaisant pour garantir dans l'entreprise une réelle Démocratie sociale.

La CGT-RATP a pris la décision de ne pas s'engager sur cet avenant.

Il ne répond pas aux besoins de représentation des agents. Il aggrave à plusieurs égards cet éloignement avec leurs représentants du personnel, objectif voulu par les lois « Travail ». Des lois antisociales que la CGT a combattu dès 2016 notamment contre la suppression des délégués du personnel.

Fidèle à ses engagements, la CGT mettra tout en œuvre pour organiser la proximité entre les agents et leurs élus CGT afin de comprendre les enjeux d'avenir et qu'ensemble nous gagnons de nouveaux droits et combattions les attaques qui dégradent nos conditions de travail et de vie.

**La CGT réaffirme une nouvelle fois que le transport de voyageurs n'est pas une marchandise.
Par conséquent nous sommes fermement opposés à l'ouverture à la concurrence.**

Paris, le 16 mars 2021



communication@cgt-ratp.fr



01 44 78 53 61



www.cgt-ratp.fr



85 rue charlot
75003 Paris